

Une grande figure de la communauté suisse de Bruxelles nous quitte

Autor(en): **C.G.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **12 (1973-1974)**

Heft 45

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une grande figure de la communauté suisse de Bruxelles nous quitte



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris, le 19 novembre le brusque décès de Monsieur Ernest WAHL. Agé de 67 ans, Monsieur Ernest WAHL, ancien directeur de la S.A. CIBA, venait à peine de goûter aux joies d'une retraite bien méritée. Hautement apprécié pour ses qualités professionnelles tant en Suisse qu'en Belgique où il avait été fait Chevalier de l'Ordre de la Couronne, Monsieur E. WAHL avait consacré les dernières années de sa brillante carrière à la fusion de la CIBA-GEIGY.

Mais c'est par ses qualités de cœur qu'il se fit le mieux connaître.

Monsieur Ernest WAHL aura été l'un des Suisses de l'étranger qui aura fait particulièrement honneur à son pays. Il participa en effet, à la vie de la plupart des sociétés suisses de Bruxelles.

Il est vérificateur des comptes de la « Maison Suisse », du « Courrier Suisse » et trésorier pendant de nombreuses années de l'Union Suisse, à laquelle, par ses capacités personnelles il donne un essor tout particulier.

Mais c'est pendant la guerre 40-44, alors qu'il est trésorier de la Philhelvétique, que sa générosité inlassable peut donner libre cours. Bénévolement et sans ménager ses peines, Monsieur E. WAHL aidé par sa femme, se charge de l'acheminement de convois d'enfants vers la Suisse. Malgré toutes les difficultés de cette époque, ceux-ci voyagent dans les meilleures conditions.

Boute-en-train dynamique, il aide ses compatriotes de Belgique à surmonter le cap de ces années pénibles.

La fin de la guerre ne met pas fin à ses nombreuses activités. C'est au sein de la Philhelvétique qu'il peut donner toute la plénitude de ses qualités. Travailleur inlassable, d'une honnêteté proverbiale, il devient la cheville ouvrière de cette société. Aucune misère physique ou morale ne lui est étrangère. Connue et aimé de tous, il sait secourir avec discernement et discrétion ceux qui font appel à lui.

C'est par modestie, qu'il refuse toutes les présidences, préférant un travail obscur aux honneurs.

Ancien gymnaste, tireur brillant, joueur de quilles, bridgeur et jasseur acharné, Monsieur E. WAHL est resté profondément Suisse même s'il mêle au schwytzer dütsch des expressions typiquement bruxelloises. Et si le jeudi soir lors de la partie de cartes hebdomadaire sa voix surmonte souvent celle de ses partenaires, on l'accepte encore car là aussi sa compétence est certaine.

Le décès prématuré de Monsieur Ernest WAHL sera particulièrement ressenti par les Suisses de Bruxelles et de Belgique, qui connaissaient les peines qu'il s'est données durant sa vie entière, par ailleurs si bien remplie, pour aider les institutions et sociétés suisses, pour faire connaître et apprécier notre pays, de même que pour en servir les intérêts en toutes circonstances.

Que son épouse, son fils, son frère, toute la famille, sachent que notre peine est aussi grande que la leur.

C. G.